



# Les conseils de l'Espece Info Énergie

pour les travaux de  
rénovation énergétiques  
de votre habitation

sur rendez-vous au  
**05 63 91 42 70**

LE RÉSEAU

**INFO** →

**ÉNERGIE**

en OCCITANIE



82

Tarn-et-Garonne

**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

Vous souhaitez faire des travaux en matière de rénovation énergétique ou vous informer sur les aides financières existantes, l'EIE du CAUE 82 peut vous aider !

## Des conseils gratuits

Le conseiller EIE peut vous renseigner sur les modes de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, les procédés d'isolation ou encore les énergies renouvelables. Il vous oriente vers les solutions les mieux adaptées à vos besoins.

## Un accompagnement ciblé

Le conseiller E.I.E apporte un éclairage à la fois technique et budgétaire qui vous permettra de faire les bons choix d'investissement, notamment grâce à une analyse comparative de vos devis. Il vous présente de façon détaillée les techniques et matériaux innovants et accessibles sur le marché et peut vous orienter vers les organismes, bureaux d'études et entreprises labellisés. Enfin, il vous apporte des conseils pratiques sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

## Une information précise sur les aides financières mobilisables

Envisager un projet de rénovation énergétique s'accompagne inévitablement d'une réflexion sur l'enveloppe budgétaire de travaux à prévoir. Le conseiller E.I.E vous présente alors l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre et vous permet de comprendre les articulations entre chaque dispositif. Il met aussi à votre disposition de la documentation, des guides pratiques, fiches techniques et prêt de matériels (caméra thermique, sonde de température, débitmètre, wattmètre, etc.).



## Bien préparer son rendez-vous !

Pour un conseil optimisé, il est préférable de préparer votre rendez-vous. Si vous le pouvez, munissez-vous de tous les éléments relatifs à votre projet comme par exemple :

- Un plan** de votre habitation
- La surface** de votre logement en m<sup>2</sup>
- Les **devis des travaux** envisagés
- Des éléments sur votre **consommation d'eau et d'énergie** (électricité, gaz, fioul...)
- Votre **dernier avis d'impôt** sur le revenu...

## Agenda des permanences

- Du lundi au vendredi dans les locaux du CAUE situés à l'Hôtel du département à Montauban.
- En permanences délocalisées dans les MSAP (Maisons de Services Au Public) de Grisolles, Labastide Saint-Pierre, Lafrançaise, Lauzerte, Caylus et Saint-Nicolas-de-la-Grave sur rendez-vous.

Contactez nous au 05 63 91 42 70